



LA CHARTE

A chacun son sport, ensemble soyons sport Un engagement mutuel

La ville s'engage

- à être à l'écoute du mouvement sportif et à respecter l'autonomie des associations
- à favoriser l'accès, sans discrimination, à la pratique sportive
- à soutenir les associations locales en cohérence avec les objectifs de sa politique sportive
- à développer les actions en faveur du développement durable

Les usagers s'engagent

- à respecter le code de bonne conduite sportive mis en place par la ville
- à se comporter de façon responsable, solidaire et citoyenne en accord avec les valeurs éthiques du sport
- à être respectueux de l'environnement et du patrimoine sportif de la ville
- à être un ambassadeur de cette charte autour de lui

Le 4 octobre 2009